

## MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS / CHERCHEURS

---

Vous êtes **enseignant, chercheur ou enseignant-chercheur** à l'Université de Perpignan Via Domitia et vous souhaitez **partir à l'étranger**, effectuer des enseignements, développer vos travaux de recherche et développer vos partenariats ?

- Dans la rubrique "[Partir à l'étranger](#)", vous trouverez toutes les informations pour préparer votre séjour et vous aider dans vos démarches.

Vous êtes **enseignant, chercheur, ou enseignant-chercheur** dans une institution étrangère et vous souhaitez **venir effectuer un séjour** à Perpignan ?

- La rubrique "[Venir à l'UPVD](#)" vous donnera toutes les informations sur les possibilités qui vous sont offertes, et les formalités à remplir pour organiser au mieux votre venue.

Mise à jour le 7 février 2018